



FORMATION EN PRÉSENTIEL

SAUVETEUR SECOURISTE DU TRAVAIL INITIAL (SST)*

Dernière mise à jour le 10/09/2025.

OBJECTIF

L'objectif de la formation est d'établir le Sauveteur Secouriste du Travail dans un rôle actif de prévention des situations dangereuses, de protection des salariés et intervenants de l'entreprise et de promotion des mesures correctrices à ces dangers.

Pour cela, les participants recevront les connaissances théoriques et pratiques nécessaires à la protection, l'alerte et la réalisation des premiers soins dans le cadre d'un accident avec victime au sein de l'entreprise.

COMPÉTENCES DÉVELOPPÉES

- Reconnaître et écarter les dangers d'une situation critique
- Connaître le cadre juridique d'une intervention SST en entreprise
- Reconnaître les signes de détresse vitale de la victime
- Transmettre correctement aux secours les données nécessaires à leur intervention
- Réaliser les gestes et les techniques adaptés pour porter secours à la victime
- Identifier et réduire les situations dangereuses au sein de l'entreprise
- Appréhender les notions de base de prévention et être acteur de prévention

PUBLIC CONCERNÉ

Tout salarié volontaire

MODALITÉS ET DÉLAIS D'ACCÈS

Délais de mise en œuvre minimum 2 mois

MODALITÉS DE DÉROULEMENT DE L'ACTION DE FORMATION

Mise en situation et cas concrets avec mannequins de secourisme

Tarif

1675 € NET
par groupe

Réf.

SST - HM EXTERNE

Contact

0549091421
anne.delvert@vyv-ambulance.com
vyv-ambulance.com

PRÉ-REQUIS

- Aucun

MÉTHODES ET MOYENS MOBILISÉS

Projection Powerpoint, PaperBoard et vidéos pédagogiques
Exposés théoriques interactifs



VYV AMBULANCE - N° SIRET 49461306000032 - RCS Poitiers B 494 613 060 - Code APE 86.90A - 1 avenue des Hauts de la Chaume 86280 SAINT-BENOIT France - Tél. : 0549091421 - anne.delvert@vyv-ambulance.com - vyv-ambulance.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75860156186 auprès du/de la La DIRRECTE de Poitiers.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.



Niveau	Modalité	Effectif par session	Durée
Sans niveau de qualification	Présentiel	4 mini > 10 maxi	14 heures / 2 jour(s)



PROGRAMME

DOMAINE DE COMPÉTENCES 1 : ÊTRE CAPABLE D'INTERVENIR FACE À UNE SITUATION D'ACCIDENT DU TRAVAIL

- Être capable de situer le cadre juridique de son intervention
- Être capable de réaliser une protection adaptée
- Être capable d'examiner la(les) victime(s) avant / et pour la mise en œuvre de l'action choisie en vue du résultat à obtenir
- Être capable de faire alerter ou alerter en fonction de l'organisation des secours dans l'entreprise
- Être capable de secourir la(les) victime(s) de manière appropriée

o

- Secourir 1 : La victime saigne abondamment,
- Secourir 2 : La victime s'étouffe,
- Secourir 3 : La victime se plaint d'un malaise,
- Secourir 4 : La victime se plaint de brûlures,
- Secourir 5 : La victime se plaint d'une douleur empêchant certains mouvements,
- Secourir 6 : La victime se plaint d'une plaie qui ne saigne pas abondamment,
- Secourir 7 : La victime ne répond pas mais elle respire,
- Secourir 8 : La victime ne répond pas, elle ne respire pas.

DOMAINE DE COMPÉTENCES 2 : ÊTRE CAPABLE DE METTRE EN APPLICATION SES COMPÉTENCES DE SST AU SERVICE DE LA PRÉVENTION DES RISQUES PROFESSIONNELS DANS SON ENTREPRISE

- Être capable de situer son rôle de SST dans l'organisation de la prévention de l'entreprise
- Être capable de contribuer à la mise en œuvre d'actions de prévention
- Être capable d'informer les personnes désignées dans le plan d'organisation de la prévention de l'entreprise de la /des situation(s) dangereuse(s) repérée(s)

INTERVENANT(S)	ÉVALUATION	ATTRIBUTION FINALE
Formateur SST	La formation comporte une évaluation formative réalisée tout au long de la formation et certificative au moment des cas concrets. Les critères d'évaluation utilisés pour cette validation sont ceux définis par l'I.N.R.S., dans le référentiel de certification des Sauveteurs Secouriste du Travail et transcrits dans une grille de certification individuelle (document I.N.R.S.), utilisée lors de chaque formation. L'évaluation donne droit, si elle est satisfaisante, au certificat de SST de l'INRS, délivré par l'organisme formateur, valable 24 mois.	Attestation de formation

MAINTIEN DES CONNAISSANCES

Avant la fin de la période de validité de 24 mois, l'apprenant doit suivre une session de Maintien et Actualisation des Compétences Sauveteur Secouriste du Travail Initial (MAC-SST)*

VYV AMBULANCE - N° SIRET 49461306000032 - RCS Poitiers B 494 613 060 - Code APE 86.90A - 1 avenue des Hauts de la Chaume 86280 SAINT-BENOIT France - Tél. : 0549091421 - anne.delvert@vyv-ambulance.com - vyv-ambulance.com

Déclaration d'activité enregistrée sous le numéro 75860156186 auprès du/de la La DIRRECTE de Poitiers.
Cet enregistrement ne vaut pas agrément de l'état.